



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

Séance du 16 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 16 juillet,

À 21H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

Date de la convocation

11 juillet 2024

Présents :

Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Marjorie BERARD à Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Excusées : Mme Claudie BLANC, Mme Marjorie BERARD.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

Délibération n°33/2024

Objet : Marché de travaux portant sur la réfection d'un mur – Lancement de la consultation

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de lancer un marché, en procédure adaptée, relatif à un mur de soutènement existant ayant occasionné un sinistre sur la propriété de M. Gil AUDIBERT, située 59 rue des Vaureilles à Cucuron.

Le coût prévisionnel des travaux à la charge de la commune pourrait être estimé, d'après les éléments en notre possession, à un montant de l'ordre de :

- HT : 110 000 €
- TVA : 22 000 €

- TTC : 132 000 €

Il est également proposé de se faire accompagner par le bureau d'études TIERCELIN, M. Michel SINERI, 82 rue Léonard de Vinci 84120 PERTUIS en tant que maître d'œuvre, pour un montant maximum de :

- Études DCE (hors étude de sol) : 5 000 € HT,
- Honoraires HT suivi chantier 10 % des travaux de gros œuvre HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, le projet portant sur honoraires et travaux relatif à un mur de soutènement existant ayant occasionné un sinistre sur la propriété de M. Gil AUDIBERT, située 59 rue des Vaureilles à Cucuron.

Désigne, le bureau d'études TIERCELIN, M. Michel SINERI, 82 rue Léonard de Vinci 84120 PERTUIS en tant que maître d'œuvre.

Autorise, Monsieur le Maire a lancé l'appel d'offres correspondant.

Dit, que les crédits sont inscrits au budget principal 2024, opération 10008 – Autres immobilisations.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

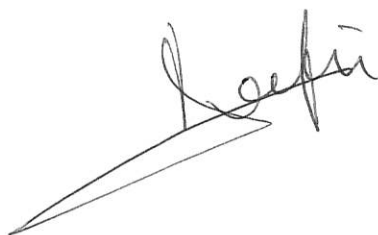
Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Les secrétaires de séance
Mme Anne-Marie DAUPHIN
2^{ème} Adjointe



A Cucuron, le 18.07.2024

Le Maire
Philippe EGG



M. Régis VALENTIN
Conseiller Municipal

